

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Mandeuve

**Objet de la délibération** : Ouverture et fermetures de postes.

L'an deux mille vingt-six le dix-neuf mai à vingt heures.

Date de convocation : le 13 mai 2026.

Date de l'affichage et de la publication sur le site internet de la commune : le

**Membres présents** : Stéphane PODGORA, Nathalie JEANNEROT, Jean-Louis LOCHET, Véronique ADAM, Nadine BERGER, Claudine FREMEAUX, Hervé PLISSONNIER, Annie JOURNOT, David KURT, Claudine DEBOULET, Mickaël DUPETIT, Emmanuelle HAZEMANN, Nicola BASILICO, Daniela CONAT, Stéphane LANGOLF, Sylvie DERIPPE, Vincent ROY, Aline DUVAL, Olivier PARISOT, Gérard BOUCHÉ, Marilyn PERNOT, Martine CHORVOT, Pascal BRESADOLA, Julien CECCARELLI.

**Procuration** : Nuno MADEIRA à Nathalie JEANNEROT, René VAUTRIN à Véronique ADAM, Christian PERRIGUEY à Pascal BRESADOLA.

**Membres absents – excusé(e)s** :

**Secrétaire de séance** : Hervé PLISSONNIER.

**Assistaient à la séance** : Anne-Laure VÉRY et Vanessa CARRARA.

<b><u>Nombre de membres :</u></b>	<b><u>Résultat du vote :</u></b>
En exercice : 27	Votants : 27
Présents : 24	Pour : 27
Votants : 27	Contre : 0
Ayant donné procuration : 3	Abstention : 0
Excusés – absents : 0	



Ville de  
**Mandeuire**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
Canton de Valentigney  
Commune de Mandeuire - 25350

## Ouverture, fermetures de postes

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée,

### Ouverture de poste

➤ Suite au besoin au sein de la crèche « La Manduline » et à la réorganisation du service (entretien de la structure et assistante petite enfance) il convient d'ouvrir un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026.

### Fermetures de postes

Suite aux promotions internes pour l'année 2026 et à la nomination des agents au grade d'agent de maîtrise, il convient de fermer les postes d'ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe précédemment détenus par les agents soit un poste à temps complet et un poste à temps non complet 31 heures.

Suite au départ en retraite d'un agent, il convient de fermer son poste à savoir un poste d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe à temps complet.

Suite à la réussite au concours d'ATSEM principal 2<sup>e</sup> classe d'un agent et à sa nomination au poste, il convient de fermer son poste détenu précédemment à savoir un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 16 heures 10 minutes annualisées hebdomadaire.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les propositions qui lui sont faites,
- de dire que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence,
- de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026,
- d'autoriser le Maire à accomplir toutes démarches afférentes.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération et à **L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** les propositions qui lui sont faites dans les modalités exposées ci-dessus

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Stéphane PODGORA



Transmise au Représentant de l'Etat en Sous-Préfecture de Montbéliard le : **26 MAI 2026**

*Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.*

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de Mandeuve dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles NODIER – 25000 BESANCON, dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune ou à compter du rejet explicite ou implicite du recours administratif préalablement déposé.*

*Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le



ID : 025-212503676-20260519-2026\_05\_19\_04-DE